

HONORAIRES DE GESTION 2022

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût Hors forfait
En % TTC de l'encaissement	7 %	8 %	9 %	
Mise en place du mandat de gestion	21	21	21	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges.	21	21	21	
Gestion des C.A.F	21	21	21	
Délivrance des quittances et reçus	21	21	21	
Lettre de rappel et 1ère relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	21	21	21	
Révision des loyers	21	21	21	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	21	21	21	
Décompte lors du départ du locataire	21	21	21	
Gestion des provisions pour charges	21	21	21	
Tenue de la comptabilité propriétaire	21	21	21	
Payments de la totalité des loyers au 15 de chaque mois. (Départ des loyers de la Caisse d'épargne)	21	21	21	
Reddition mensuelle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	21	21	21	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	21	21	21	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	21	21	21	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	21	21	21	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût Hors forfait
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	0	21	21	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	0	21	21	150 € TTC par dossier
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	0	21	21	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 €TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	0	21	21	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	0	0	21	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	0	0	21	250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)	0	0	0	150 € TTC

Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	150 € TTC
Demande de devis pour amélioration du logement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	150 € TTC
Relevé de compteur d'eau sur défalcateur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Par dossier
Intranet et application Mobile (comptes & documents en temps réel)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	15 €TTC/par compteur
FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE BUREAU	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	24€TTC/an en juillet
Optimisation de votre fiscalité avec rendez-vous personnalisé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	50€ TTC
Lissage des frais de mise en place des locataires sur 3 mois	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Frais de mise en place des locataires valable sur une année	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Représentation aux assemblée générales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	150€ TTC

❖ Réduction de 2% TTC sur les bailleurs multi-lots (à partir du 3ème lot).

Prestation comprise dans le montant des honoraires

Prestation optionnelle payable à l'acte.

Honoraires locations :

HABITATION Application de la loi ALUR et du décret N°2014-890 du 01/08/2014 – Zone tendue

A la charge du locataire et du propriétaire

- ✓ 10 euros TTC par m² de surface habitable du logement loué : Visites, Constitution dossier, Rédaction bail
- ✓ 3 euros TTC par m² de surface habitable du logement loué Etat des lieux
- ✓ Frais d'entremise offert

Montant plafonné à 1000€ TTC pour les logements au-dessus de 77m²

LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS : Prestations : Visites, Constitution dossier, Rédaction bail
30% du loyers annuel HT et hors charges : Par moitié entre le propriétaire et le locataire

PARKINGS, GARAGES : Prestations : Visites, Constitution dossier, Rédaction bail
2 Mois de loyers TTC hors charges (par moitié entre le propriétaire et le locataire).

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%



Avis de nos clients
vendeurs et acheteurs

Notre agence est notée
9,5/10 par nos clients

Voir tous les avis clients



Avis de nos clients
bailleurs et locataires

Notre agence est notée
9,7/10 par nos clients

Voir tous les avis clients



*Avis authentifiés par Qualitelis